

Procédure en cas de tempête ou de fermeture de nos établissements

Chers parents,

La Direction générale du Centre de services scolaire des Premières-Seigneuries, en concertation avec les directions générales des autres centres de services scolaires de la région, évalue les situations en cas de tempête ou de fermeture à l'aide de différentes sources (Environnement Canada, Transports Québec, Hydro-Québec, etc.).

La sécurité des élèves oriente toute prise de décision, notamment selon les critères suivants :

- Quantité de précipitation attendue, état de la tempête et son évolution
- État du réseau routier (dégel, verglas, transport scolaire et élèves marcheurs)
- Visibilité et force des vents (poudrière, neige abondante, etc.)
- Période de froid intense (véhicules scolaires moins fiables)

Veille météo - Avertissement de tempête

Nous plaçons un message de « Veille météo » sur notre page Facebook et nous vous transmettons un courriel à cet effet à la suite d'un avertissement d'Environnement Canada concernant les conditions météorologiques (tempête, verglas, etc.).

Fermeture pour la journée

Si nous devons fermer nos établissements, une alerte sera placée le matin même **entre 6 h et 6 h 30** sur le site Web du Centre de services scolaire. Si nos établissements sont ouverts (incluant les services de garde), aucune alerte n'apparaîtra sur le site.

La décision de fermer les établissements est annoncée par le centre de services scolaire via **trois sources officielles** :

- Site Web du centre de services scolaire (cssps.gouv.qc.ca)
- Page Facebook du centre de services scolaire
- Message téléphonique du centre de services scolaire (418 666-4666)

SERVICES DE GARDE

Lors d'une tempête, les services de garde demeurent ouverts selon l'horaire habituel (sauf le service de garde de l'école spécialisée de l'Envol). Toutefois, en cas de conditions météorologiques exceptionnelles, la Direction générale pourrait prendre la décision de les fermer. Dans ce cas, l'information sera rendue disponible **entre 6 h et 6 h 30** via nos trois sources officielles.

Dans le cas où le centre de services ne ferme pas ses établissements, vous pouvez décider de garder votre enfant à la maison. Nous vous demandons d'en informer le secrétariat.

Fermeture en cours de journée

Les conditions météorologiques qui se détériorent ou d'autres situations exceptionnelles pourraient amener la Direction générale à prendre la décision de fermer une partie ou l'ensemble de ses établissements, en cours de journée :

- **En cas de mauvais temps, nous vous invitons à consulter régulièrement l'une des trois sources officielles d'information. Les services de garde demeureront ouverts, sauf exception.**
- **Pour toute autre raison de fermeture locale** (panne, bris d'aqueduc, etc.), votre établissement communiquera avec vous. Les renseignements pourraient aussi être diffusés sur nos sources officielles d'information. Autant que possible, les services de garde demeureront ouverts.

Soyez assurés, chers parents, que la sécurité des élèves est notre priorité en toute circonstance.

